



Tenay Infos



Avril 2022



Cérémonie du 19 mars

Il y a 60 ans, après un long processus et de difficiles négociations, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne.



A cette occasion, une cérémonie composée d'élus, de représentants des anciens combattants ainsi que des gendarmes a eu lieu le samedi 19 mars sur la place de la Mairie. Les discours ont été lus par Carlos PARDO conseiller municipal et Eugène BONFAND.

Deux gerbes ont été déposées devant le Monument aux Morts.



Khrôma Festival



Comme annoncé récemment sur la page Facebook « Tenay, vivre ensemble », la deuxième édition du Khrôma Festival aura lieu le week-end du 10 au 11 septembre 2022.

A cette occasion, de nouvelles fresques sont à l'étude et nous lançons un appel aux possesseurs de vieilles cartes postales ou photos de la Schappe (vue de l'extérieur, de l'intérieur de l'usine, des sorties d'usine...).

Si vous en détenez, merci de bien vouloir nous les apporter en Mairie pour que nous les scannions ou de nous faire parvenir des copies par email : mairie@tenay.fr

Merci de votre contribution!



Relais d'information



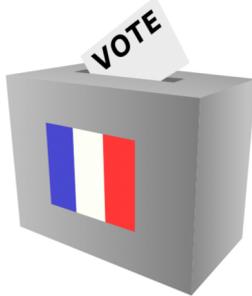
Nous rappelons que nous pouvons relayer vos informations, événements grâce au petit bulletin, site internet et la page Facebook « Tenay, vivre ensemble ».



Chaque association et commerçant de Tenay est invité à se rendre en Mairie, afin d'échanger sur les événements organisés par la Commune.



Elections



Le bureau de vote des élections présidentielles se tiendra à la Salle des Fêtes de Tenay, **de 8 H à 19 H le dimanche 10 avril** pour le 1er tour et le **dimanche 24 avril** pour le 2nd tour. Merci de vous présenter au bureau de vote avec votre carte d'électeur ainsi que votre carte d'identité.

Les cartes d'électeurs sont en cours de distribution, si toutefois vous n'avez pas reçu la vôtre, présentez-vous au bureau de vote avec votre carte d'identité, nous pourrons ainsi vous la délivrer.



Inscription école maternelle



Les inscriptions pour les enfants entrant à l'école maternelle pour la rentrée de Septembre 2022 se feront du 1er avril au 31 mai.



Pour cela, merci de vous rendre en Mairie avec la copie du livret de famille, l'acte de naissance de l'enfant, le carnet de vaccinations, les pièces d'identité de chaque parent ainsi qu'un justificatif de domicile.



Retour sur le Conseil Municipal

Les élus, réunis le 29 mars dernier, ont voté le budget pour l'année 2022. Le total des 2 budgets s'élève à 2,9 millions d'euros. Les principaux projets sont la fin de la démolition de la cité Cleyzeau, la résorption de l'habitat insalubre rue de la Gare, la remise en service de la source du Tunnel, le Khrôma festival, l'aménagement du square du 19 mars, l'acquisition de matériel et de mobilier pour les écoles.



Des subventions seront sollicitées pour un montant estimatif de 350 000 €.

A noter également que les taux d'imposition de la taxe foncière n'ont pas été augmentés.



Changement collecte ordures ménagère et tri

Un nouveau point de regroupement pour la collecte des ordures ménagères et du tri est mis en place depuis la semaine du 4 avril 2022.

Seuls les habitants du chemin sous la combe, la fin de la rue Carré l'Abbé et l'impasse du colomier sont concernés.



Un courrier a été envoyé par la CCPA pour information avec une carte indiquant les lieux de regroupement de la collecte. Si vous n'avez pas reçu ce courrier, merci de vous rendre en Mairie, afin que l'on puisse vous délivrer un exemplaire du courrier.



Evenement

La Galerie Ray-Lab vous propose une nouvelle exposition avec un vernissage en compagnie de l'artiste, qui aura lieu le **Samedi 16 Avril à partir de 18H au 2 rue Centrale**. Il s'agira ce mois-ci de Michel Taverna, peintre du secteur ayant peu exposé à ce jour, et dont l'univers tourne autour de portraits mixtes, rassemblant diverses techniques.



Medecine douce

Récemment installée sur la commune de Chaley, MME DE RANGO, hypnothérapeute certifiée en hypnose Ericksonienne et en relaxologie, vous accueille à son cabinet au 19 rue du centre à Chaley, du mardi au vendredi de 9 H 30 à 12H - 14 H à 19 H et le samedi de 10 H à 12 H, sur RDV pris préalablement par téléphone 07 82 74 92 73 ou mail : psynosia@gmail.com





Renseignements utiles



Mairie : Horaires d'ouverture

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi**

et les samedis 9 et 23 avril de 8 h 30 à 12 h 00

Exceptionnellement fermeture du secrétariat de Mairie, les mercredis 6 et 13 avril.

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou mairie@tenay.fr

Maison France Services



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Accueil à la Mairie le vendredi matin **sur rendez-vous** pris au préalable

 **06 22 95 90 58**

 **strambert@france-services.gouv.fr**

Médecins : Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin



Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) : le 16 avril

Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03) : le 2 avril et 23 avril

Pas de permanence le 9 et 30 avril.



Sacs jaunes : Vous pouvez les retirer en Mairie ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :

Pour les petites rues et hameaux : les mardis 5 et 19 avril 2022.

Pour le reste de la Commune : les mercredis 6 et 20 avril 2022.



Ordures ménagères : Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :

Déchèterie : jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.
A partir du **26ème passage**, le coût est de **8 euro par passage**.

